

Présents :

Représentants de parents d'élèves : Mmes Fauroux-Carrié (APEIU), Selecki (APEIU), Dordain-Dalbin (APEIU), Berdou (APEIU), Mme Vuillemot (APEIU), Celka-Lochon (FCPE), Touzet (FCPE), Michel (FCPE), Vermorel (FCPE) et M Prudhomme (APEIU), Tomasi (APEIU), Méliot (APEIU)

Enseignants : Mmes Brux, Piéton-Fresson, Millon, Basire, Navarro, Lagroue, Esquembre, Calas, Argaut, Cros, Delas, Mataix, Fernandes et M Chéret.

Directrice : Mme Puntil

Mairie : M. Gonzales (Directeur ALAE élémentaire), Mme Castex (Directrice ALAE maternelle), et M Feuillerat (adjoint Enfance/Jeunesse).

Excusés : Mme Sartres (représentante parents APEIU), Mme Canouet (Coordinatrice enfance/jeunesse), Mmes Touléron, Maury-Maisonnette et Suère (enseignantes), M Papait (enseignant) et M. Duez (Inspecteur de l'Education Nationale).

Début du conseil d'école à 17h35

Problèmes de propreté de l'école (toilettes, ménage des classes) et de remplacement des consommables (savon, essuie-main) :

Il est fréquent que le ménage de certaines classes (essentiellement en élémentaire) ne soit pas fait. De même, il arrive régulièrement que dès l'accueil du matin il n'y ait pas de savon ou d'essuie-mains dans les toilettes des élèves ce qui est compliqué pour le respect du protocole sanitaire. Les enseignants essaient de sensibiliser les élèves aux gestes barrières mais également au respect de la propreté des locaux. Ces problèmes sont récurrents : ils ont fait l'objet de nombreux signalements à la mairie depuis le début de l'année et ce point avait déjà été abordé en conseil d'école l'an dernier. M Feuillerat indique que le service a connu des difficultés de personnel dues au covid. Il convient que ce n'est pas normal et s'engage à ce que des améliorations soient faites. Un point mairie/direction sera fait prochainement et un bilan à ce sujet sera fait lors du 3^{ème} conseil d'école.

Point sur les protocoles sanitaires et les remplacements d'enseignants absents (demande APEIU) :

Le protocole sanitaire a évolué de nombreuses fois ce qui peut entraîner des confusions bien compréhensibles. A chaque fois, un message explicatif synthétisant les mesures a été mis dans les cahiers de liaison. Le padlet de l'école <https://padlet.com/elemborde/i7r0dfe1a25f3qhg> est régulièrement mis à jour avec les dernières informations, des infographies, les documents (attestations par exemple) ... Dans les classes, les enseignants ont également expliqué les changements aux élèves. L'équipe enseignante comme l'ALAE ne sont pas décisionnaires et ne peuvent qu'appliquer le protocole décidé par le gouvernement.

A ce jour, nous sommes au niveau 3 du protocole sanitaire. Un allègement du protocole est évoqué pour le retour des vacances d'hiver mais nous n'avons pas encore d'information officielle. Les enfants portent le masque en intérieur et en extérieur. Les lavages de mains (savon ou gel hydroalcoolique) restent obligatoires à plusieurs moments de la journée. A la cantine, les élèves d'une même classe déjeunent ensemble en maintenant une distanciation avec ceux des autres classes. La stabilité des groupes d'élèves déjeunant à une même table chaque jour est privilégiée et un temps de désinfection est programmé entre chaque classe.

Les parents élus notent la pénibilité du protocole depuis un mois (difficultés à obtenir des rdv pour des tests antigéniques ou PCR au début puis des autotests après, multiplicité des tests à faire et des attestations à remplir. De plus, les enfants souffrent de ces tests répétitifs. Une remontée a

été faite à l'UNAAPE (Union Nationale des Associations Autonomes de Parents d'Elèves à laquelle est rattachée l'APEIU) afin que ces difficultés soient prises en compte.

Pour limiter les brassages, les élèves ne peuvent plus être répartis dans les autres classes en cas d'enseignant absent et non remplacé. Au vu de la situation épidémique actuelle, de nombreux enseignants ont été malades. En l'absence de remplaçant disponible, des classes ont été fermées et seuls les enfants de personnels prioritaires ont pu être accueillis. L'école essaie de communiquer les informations dont elle dispose aux familles mais ce n'est pas facile car les absences pour maladie sont souvent imprévisibles.

Dans certaines écoles, les parents proposent des permanences pour surveiller les enfants dont les parents n'ont pas de solution de garde en cas de fermeture des classes. Serait-il possible de discuter ensemble d'une solution similaire ? (demande FCPE)

La gêne occasionnée aux familles quand les classes sont fermées est indéniable. L'information est souvent connue tardivement ce qui laisse peu de temps aux parents pour s'organiser mais les absences pour maladie sont par nature imprévisibles. Un mot dans les cahiers de liaison avait été diffusé début janvier pour informer de ce risque et que les parents puissent anticiper cette difficulté. La Directrice communique par mail en direction des familles concernées à chaque fois qu'il y a des informations (le matin avant la classe, le soir et le week-end si nécessaire).

Une permanence assurée par des parents pour encadrer un groupe d'enfants sur temps scolaire dans des locaux municipaux poserait des problèmes en cas d'accident. Qui serait responsable ? De plus, encadrer un groupe d'enfants une journée entière sans formation n'est pas facile à mettre en place. Les animateurs ALAE comme les enseignants sont formés pour et proposent des activités adéquates. La municipalité n'est pas favorable à cette organisation. Pour des raisons de responsabilité et de sécurité des enfants, il ne peut y avoir des personnes extérieures à la structure pour intervenir.

Projet d'école, spectacles et sorties scolaires

Maternelle : Le projet d'école 2018-2022 s'intitule « Agir, s'exprimer, écouter pour réussir dans les apprentissages ». Il recouvre 3 axes principaux : la continuité des apprentissages, l'expression et l'action à travers la danse et les parcours de motricité ainsi que la remédiation des difficultés des élèves en travaillant essentiellement l'écoute et l'attention.

Elémentaire : Le projet d'école 2018-2022 s'intitule « Ensemble pour apprendre et s'ouvrir au monde » avec 3 axes principaux : la continuité des enseignements, l'ouverture de l'école et l'action éducatrice (relations avec les familles, responsabilisation des élèves).

Avec les contraintes liées à la pandémie et au protocole sanitaire, il est difficile de faire vivre certaines actions du projet d'école. De même, les projets d'actions en direction des familles pour sensibiliser aux écrans, à l'alimentation, à l'heure du coucher, etc. ne sont actuellement pas mises en place car il est très difficile d'avoir des échanges de qualité.

Toutes les classes de CP de L'Union organisent un rallye maths. La deuxième manche a eu lieu la semaine du 31/01 au 04/02. Une cérémonie conviviale de remise des prix sera organisée à la fin de l'année. Les classes communiqueront directement dans les cahiers de liaison pour annoncer les sorties scolaires, ce point n'ayant pas été abordé par manque de temps.

Nombre d'accompagnateurs suffisant pour les séances de natation ? (demande APEIU)

Toutes les classes de l'école bénéficient de séances de natation. Chaque année, les enseignants préviennent les familles du calendrier des séances et font appel à des volontaires. Des séances d'agrément sont alors proposées.

L'agrément « intervenant bénévole piscine » a pour but d'assurer la sécurité des élèves et de prévoir un partenariat de qualité entre les enseignants et les intervenants bénévoles. L'agrément est obligatoire pour les personnes qui participent, avec les enseignants, à l'enseignement des activités aquatiques. Pour les personnes qui participent à l'accompagnement lors du transport ou

à l'encadrement des vestiaires, l'agrément n'est pas nécessaire. Ceux-là sont autorisés par la Direction d'école et placés sous sa responsabilité. La procédure d'agrément (valable 5 ans) est départementale et commune à toutes les écoles et piscines. Elle consiste en une vérification de l'honorabilité de l'intervenant, un test physique, et une réunion d'information sur l'enseignement des activités aquatiques à l'école, le projet piscine et une formation à la sécurité et à l'utilisation du matériel.

Les classes vont à la piscine par paire et un planning est fait en fonction des disponibilités des parents agréés pour organiser un tour de rôle. A ce jour, il n'a jamais manqué de parent accompagnateur. L'équipe enseignante en profite pour remercier tous les parents qui s'investissent dans l'accompagnement des séances de natation et des autres activités proposées par l'école (vélo, sorties scolaires, projets).

Constitution d'un vivier de parents volontaires pour accompagner n'importe quelle classe de l'école en sortie (demande FCPE)

Comme indiqué lors du précédent conseil d'école. Les enseignants sont d'accord pour constituer ce vivier de parents volontaires pour accompagner lors d'une sortie une classe qui n'aurait pas assez de parents accompagnateurs ou en cas de désistement. Entre la gestion des contraintes liées à la pandémie et l'absence de problèmes de ce genre, la mise en place de ce vivier ne s'est pas faite. Un appel à volontaires sera diffusé prochainement dans les cahiers de liaison.

Demande pour que l'école s'engage dans la démarche éco-école (demande APEIU)

Éco-École est un programme international d'Éducation au développement durable (EDD) développé, en France, par l'office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe (of-FEEE). Éco-École propose une méthodologie et un accompagnement auprès des écoles primaires et élémentaires, des collèges et des lycées pour une mise en œuvre concrète du développement durable. Le programme permet ainsi aux établissements scolaires volontaires de travailler successivement sur l'un des 8 thèmes prioritaires autour desquels le projet se développe : l'alimentation, la biodiversité, les déchets, l'eau, l'énergie, la santé, les solidarités et le climat. Ces derniers sont envisagés dans un projet global impliquant aussi bien les élèves et les enseignants que les élus locaux, les associations locales ou encore les parents d'élèves.

Cette démarche est intéressante et elle s'inscrit dans des problématiques déjà abordées sur les temps scolaire et périscolaire (recyclage notamment à destination d'associations comme les Amis de Fambine ou l'opération Piles solidaires, éducation au développement durable, projets de compost ou de méthanisation des déchets de la cantine, etc.). Ce programme nécessite l'implication de tous les acteurs de l'école : enseignants, animateurs, mairie, agents techniques, associations locales éventuellement. Il sera étudié lors de l'écriture du prochain projet d'école mais une mise en œuvre en 2021/2022 ne semble pas possible.

Point sur les interventions de l'assistante d'anglais. Les retours des enfants sont très positifs. Est-ce que ces interventions seront pérennisées ? (demande FCPE)

L'assistante d'anglais intervient le vendredi dans les 4 classes de cycle 3 (CM1 et CM2). Ses interventions durent environ 45 minutes. En coopération avec les enseignants, elle travaille la dimension culturelle et apporte bien sûr une importante valeur ajoutée à l'oral. Après des débuts un peu timides, elle a pris ses marques et est maintenant très à l'aise dans ses interventions. Ce projet est très intéressant et l'école déposera un dossier de candidature pour pouvoir en bénéficier à nouveau l'an prochain.

OCCE : budget et utilisation des fonds collectés. Point sur les photographies (contenu des packs, prix et bénéfice pour la coopérative).

L'école dispose de fonds permettant la mise en œuvre de projets pédagogiques (sorties, spectacles, projets, ...). Ces fonds proviennent de la participation généreuse des familles en début d'année, de la vente des photographies scolaires, des bénéfices des manifestations si elles peuvent avoir lieu (kermesse de Noël, kermesse de fin d'année) et de la subvention accordée par

la mairie. Les comptes sont vérifiés et validés chaque année par les enseignants, des représentants de parents d'élèves et l'OCCE de la Haute-Garonne. La participation demandée en début d'année est facultative et le montant est laissé à l'appréciation des familles. Toutefois, un montant indicatif harmonisé maternelle/élémentaire est suggéré. Il est inchangé depuis plusieurs années.

Le tableau ci-dessous indique les derniers mouvements sur le compte de la coopérative scolaire élémentaire.

	CRÉDIT	DÉBIT
Solde coopérative primaire au 19/10/2021	+ 23 518,59 €	
Participation des parents	185 €	
Bénéfice vente photos 2021-2022	3 483,60 €	
Sorties scolaires		1729,50 €
Projets des classes (sciences, technologie, littérature,...)		223,16 €
Spectacle de Noël (maternelle et élémentaire)		1808,40 €
Goûter de Noël		177,80 €
Achat livres BCD maternelle et élémentaire		494,95 €
Acompte classe découverte CM2		4 012,50 €
Participation familles classe découverte CM2	6 720 €	
Participation Mairie pour 3 élèves (Centre Communal d'Action Sociale)	360 €	
Actions de financement classe découverte CM2 (vente gâteaux, jouets, calendriers)	1 612,92 €	
Solde coopérative primaire au 08/02/2022	+ 27 433,80 €	

Le photographe prestataire est la société « Comme une image ». Ils viennent durant 2 jours (1 pour la maternelle et 1 pour l'élémentaire) ce qui permet de ne pas trop désorganiser le fonctionnement des classes et de refaire des photos s'il y a des absents. Depuis 2 ans, les commandes se font par internet avec une procédure sécurisée avec identifiant individuel. Le contenu des packs est élaboré par le photographe, chaque photo pouvant aussi être achetée individuellement. L'achat des photos est facultatif. Le photographe rétrocède 40 % du montant des ventes. En 2020/2021, le bénéfice de la vente des photos était de 3 582 €. Pour 2021/2022, il est de 3 483,60 €.

Le coût de la classe découverte est de 13 630 €. La mairie participe au financement pour 3 élèves ayant déposé une demande d'aide (soumise à conditions de ressources) auprès du CCAS. La coopérative scolaire participe à hauteur de 30 € par élève et 80 € pour les familles ayant demandé une aide sociale au financement. Les élèves de toutes les classes ont fabriqué des calendriers qui ont été vendus au profit de cette classe découverte pour une somme de 716,12 €. Des parents bénévoles ont organisé une vente de gâteaux (505,95 €) et une vente de jouets (390,85 €) pour baisser le montant de la participation de chaque famille. La municipalité a favorisé ces actions en autorisant la vente des gâteaux sur la voie publique et en mettant gratuitement un stand à disposition lors du marché de L'Union.

L'APEIU indique qu'un chèque de 451 € sera prochainement remis à la coopérative scolaire suite à la vente des sapins et chocolats de Noël. L'équipe enseignante les en remercie.

Organisation d'une course solidaire un week-end afin de récolter de l'argent pour la coopérative scolaire (proposition FCPE)

En remplacement du loto qui n'a pu avoir lieu ces deux dernières années suite à la pandémie, une course parrainée devrait être organisée en mai/juin. Les enfants chercheront des parrains et marraines qui s'engageront à verser une somme d'argent par tour réalisé par leur filleul(e). Les longueurs seront adaptées à chaque classe d'âge. Cette course sera l'occasion de travailler sur des compétences d'endurance en EPS ainsi que d'avoir un moment convivial. Des parents bénévoles pourront également chercher des sponsors parmi les commerçants locaux afin de participer au financement de la coopérative scolaire. La mairie mettra à disposition un lieu adapté. Une date sera fixée prochainement en fonction des disponibilités des terrains (Maison des sports ? Abords du lac ?). L'organisation le week-end peut être compliquée pour la municipalité (compétitions sportives) et pour les enseignants. La course pourrait se faire un vendredi après-midi et se poursuivre par un repas partagé/barbecue le vendredi soir comme proposé par les représentants de parents d'élèves. Une réunion sera proposée en mars aux parents souhaitant participer à l'organisation de cette course.

Mise en place d'un banc de l'amitié en maternelle (proposition FCPE)

Un banc de l'amitié est fait pour aider les enfants tristes ou se sentant seuls, qui ne trouvent pas d'amis pour jouer. Ils s'assoient sur ce banc souvent décoré de façon à être bien identifié et les autres enfants savent alors qu'il a besoin d'aide et celui ou ceux qui le souhaitent viennent la lui offrir. Les enseignantes de la maternelle sont favorables à l'installation de ce banc. Il est nécessaire de voir avec les services techniques de la mairie les caractéristiques qu'il devra avoir afin de respecter les normes de sécurité. De plus il faudra voir les conditions de réalisation du décor (tout prêt ou réalisé par les élèves). Mme Millon suggère de tester le concept en décorant un banc déjà présent dans la cour et en expliquant ce projet aux élèves. Si le test est concluant, l'achat d'un banc spécifique sera réalisé.

Bilan de l'audit informatique réalisé en septembre 2021 et solutions proposées (notamment difficultés d'utilisation de la classe mobile dues aux problèmes de connexion à Internet, PC portables des classes élémentaires fatigués, absence d'ordinateurs et vidéoprojecteurs en maternelle, etc.).

L'audit informatique avait pour but de recenser l'ensemble du matériel à la disposition des équipes pédagogiques et de programmer l'évolution et les investissements nécessaires pour remettre à niveau tous les équipements. Il ressort de cette analyse qu'à peu près tous les équipements nécessitent une évolution.

Dans la grande majorité des cas, il s'agit d'une évolution matérielle et non d'un remplacement. Cela concerne 29 postes (dont les 15 de la classe mobiles), pour lesquels une réinstallation du système d'exploitation est nécessaire. La Mairie va accompagner ces évolutions en remplaçant les disques durs actuels par des SSD. Cette nouvelle technologie permet de gagner en rapidité d'exécution. De la mémoire vive (RAM) supplémentaire sera également ajoutée sur les unités en question.

La collectivité commande progressivement les équipements nécessaires à ces évolutions (RAM et SSD). Il convient maintenant de programmer les interventions poste à poste, qui seront réalisées au fil de l'eau dans les prochaines semaines.

8 postes nécessitent d'être remplacés. 4 d'entre eux l'ont été ou le seront dans les jours à venir. 3 salles ne disposent pas d'ordinateur en fond de classe et devront être équipées. Par ailleurs, la collectivité est en cours de renouvellement d'un groupement de commande à l'initiative de Toulouse Métropole. De fait, les délais sont plus longs puisqu'il faut attendre la finalisation de ce marché pour l'acquisition du matériel. Dès le retour de Toulouse Métropole, les services ne manqueront pas de revenir vers la Directrice pour l'informer des suites à donner.

Projet d'aménagement des espaces verts de la cour (notamment devant le bâtiment de l'ALAE et le talus de l'entrée côté rue des roses).

Malheureusement, ces travaux n'ont pas pu être programmés pendant l'hiver 2021/22. Les aménagements impliquent pour partie la pose de barrières préalablement à la végétalisation. Les travaux de végétalisation devraient être réalisés à l'automne/hiver 2022/23.

Capteurs CO2 : suite au courrier de l'APEIU pour un équipement sur l'ensemble des établissements de L'Union et à la réponse positive de la mairie, un calendrier de mise en place est-il défini ?

Des capteurs (hdecare) pour la qualité de l'air ont été déployés en 2017 (salles de classes et dortoir) sur le groupe scolaire Montizalguier ainsi qu'à la maternelle Belbèze. Ces capteurs analysent le taux de CO2 dans les salles et la part de COV (composés organiques volatils) en plus d'indicateurs comme la température ou le taux d'humidité. Ce système avait été testé dans le cadre de l'analyse de l'air mais non généralisé à l'ensemble des écoles de l'Union car relevant de l'autotest. La municipalité continue de mettre en œuvre les contrôles réglementaires périodiques (tous les 7 ans) en matière de la qualité de l'air par un laboratoire indépendant. En pratique, lorsque l'indice de confinement (taux de CO2) est trop élevé, les usagers sont alertés par un voyant qui vire du vert à l'orange puis au rouge. Ils doivent alors ouvrir les fenêtres pour aérer la pièce. Suivant le bon sens et les recommandations santé COVID, aérer en ouvrant les fenêtres toutes les heures plusieurs minutes a le même effet. Un dossier de subvention envoyé par le Rectorat est en cours : il comporte une aide de l'état de 50 € par capteur et des devis sont à l'étude pour la pose de capteurs CO2 dans les classes qui ne sont pas encore équipées (toutes pour Borde d'Olivier). Il faudra compter plusieurs mois pour un déploiement courant 2022.

Abords de l'école très sombres la nuit : ajout de points de lumière supplémentaires (demande APEIU).

La mairie souhaiterait que la problématique soit précisée car, à ce jour, l'école maternelle dispose de projecteurs au niveau du préau et l'accès à l'élémentaire a été équipé de projecteurs solaires en régie. Une rencontre sur site pourrait être organisée avec le Centre Technique Municipal afin de comprendre la problématique. L'équipe enseignante et les directeurs ALAE pensaient le problème réglé suite à la pose des projecteurs dans l'allée menant au portail de l'élémentaire. Les représentants de parents d'élèves indiquent avoir eu la remontée d'une famille concernant une zone sombre devant la crèche. Un lampadaire était en panne et l'ampoule a été remplacée depuis. En cas de problèmes de ce genre sur la voie publique, M Feuillerat indique qu'il est possible de les signaler soit par l'application L'Union Connect soit directement auprès de la mairie sans attendre le conseil d'école.

Informations sur la mise en place du Pédibus (APEIU)

Un premier test a eu lieu mi-décembre avec succès. Une vingtaine d'enfants y ont participé accompagnés par une quinzaine de parents accompagnateurs. Maintenant, 4 lignes fonctionnent tous les mercredis matins : 3 (Fontanelles, oiseaux et vents) avec succès et une (arbres) qui est plus longue à se mettre en place. Le pédibus commence à 8h30. Les colonnes d'enfants équipés de gilets fluorescents et organisés en rang sont encadrées par des parents bénévoles. Un travail avec Toulouse Métropole est prévu pour le marquage et l'implantation des panneaux. La Mairie souhaite encourager ce dispositif et éventuellement le proposer à d'autres écoles. Les parents d'élèves diffuseront des informations aux familles pour les informer à propos du Pédibus par l'intermédiaire des cahiers de liaison. La Directrice leur propose également de diffuser cette information sur le Padlet de l'école.

Horaires des repas : est-il possible qu'un roulement des horaires de service soit organisé entre les classes (élémentaire) ? Sujet discuté lors de la commission restauration du 27 janvier. (demande APEIU)

Les CE2 terminent la matinée de classe à 11h30 et vont manger. Ils sont suivis par les CP puis les CE1 (en alternance un jour sur deux). Ce sont les CM1 et les CM2 qui mangent en dernier avec une alternance d'un jour sur deux. Les passages au réfectoire tiennent compte de l'âge des

enfants et des séances d'APC (activités pédagogiques complémentaires). Un roulement peut être réfléchi et organisé en concertation avec les enseignants.

Afin que les enfants qui mangent en fin de service puissent bénéficier d'un surplus de nourriture s'ils ont encore faim, un système d'assiettes témoins (petite faim /grosse faim) a été mis en place. Il donne pour l'instant de bons résultats.

Possibilité de reprendre la récupération des gourdes de compotes à l'élémentaire ? (demande APEIU)

Le directeur de l'ALAE élémentaire indique que ce projet solidaire a été suspendu car il n'y a pas assez d'animateurs actuellement. Dès que l'effectif sera à nouveau au complet, la récupération des gourdes de compote reprendra.

Difficultés de partage des jeux de la cour de récréation de la maternelle (entre PS et MS) et problèmes de bruit au dortoir. (demande APEIU)

Aussi bien les enseignantes que l'ALAE ne relèvent pas de difficultés particulières dans la cour de récréation. Le climat est apaisé et on relève très peu d'incidents. Il y a bien sûr la notion de partage à travailler chez de jeunes enfants qui, pour certains, découvrent la collectivité. Les adultes de surveillance sont dans la cour pour servir de médiateurs et permettre à tous les enfants de bénéficier des jeux. Selon les moments, les enfants n'ont pas accès à certaines structures car la cour est partagée pour éviter le brassage des groupes sanitaires. Toutefois, ils peuvent y jouer à d'autres moments.

De la même manière, le temps de sieste au dortoir se passe bien selon les critères de la collectivité. Un dortoir de 50 places ne propose pas des conditions de calme identiques à celles d'une chambre d'enfant ou à celles d'un dortoir de 5 ou 6 enfants à la crèche. Il peut y avoir parfois un peu d'agitation lors des levés échelonnés par exemple ou ponctuellement si un enfant est malade, fait un cauchemar. Il est important de ne pas généraliser quelques événements ponctuels et rares. Les adultes présents au dortoir ne relèvent pas de problème général de bruit qui pourrait gêner l'endormissement ou la qualité du repos. L'équipe enseignante et l'ALAE invitent les parents qui auraient des questions sur ces temps à se rapprocher d'eux sans attendre forcément le conseil d'école.

Point recrutement des animateurs. La Mairie rencontre-t-elle toujours des difficultés ? (demande FCPE)

La Mairie a pu recruter des animateurs et ainsi compléter les équipes d'animation. A ce jour, il manque encore 3 postes sur le temps méridien en élémentaire. L'équipe de la maternelle est au complet.

Recyclage des masques : des bacs sont-ils mis à la disposition des élèves et des équipes ? Si non, pour quelle raison ? (demande FCPE)

Des bacs de recyclage de masques ont été commandés par la Mairie et seront installés très prochainement pour une gestion sur le temps périscolaire. Une communication est en cours et paraîtra dans le prochain « Unionais ».

Si les conditions sanitaires le permettent, est-ce qu'il y aura à nouveau le FESTI'CLAE (demande FCPE) :

Comme pour la kermesse de fin d'année, le FESTI'CLAE pourra être organisé si les conditions sont réunies et dans le respect du protocole sanitaire. La reprise des différents projets se fera en fonction du protocole sanitaire. La restitution des activités sera réfléchie et d'autres formes seront peut-être privilégiées pour respecter les conditions sanitaires.

Fin du conseil d'école à 19h40. Prochain conseil d'école le 09 juin 2022 à 17h30.

La secrétaire de séance, Mme Argaut

La Directrice, Mme Puntill